

Qui peut en faire la demande?

- Les élèves de lycée **non boursiers** en 2022-2023
- Les élèves en classe de 3ème en 2022-2023
- Les élèves qui seront en 3PM en 2023-2024

SIMULATEUR DE BOURSE : [EDUCATION.GOUV.FR](https://education.gouv.fr)

Quand?

- Première campagne de bourse
du 29 mai au 5 juillet 2023
- Deuxième campagne de bourse
du 1er septembre au 19 octobre 2023

Comment?

Demande en ligne sur :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Demande papier :

dossier à retirer à l'intendance